

DANS VOTRE QUARTIER



# *la fabrique démocratique*

**Construisons ensemble l'avenir de Tarbes**

## **Compte-rendu de la réunion 3**

**« Vivre ensemble l'urgence environnementale »**

### **Quartier La Gespe**

**Introduction :** Henri Lourdou

**Grand Témoin :** Jean-Louis Griffon, Proviseur du Lycée Adriana

**Mme Janine M :** je souhaite poser une question sur les bus qui sont très importants car ils permettent d'économiser de l'énergie, de réduire la pollution, mais aussi de résoudre le problème du stationnement en ville et la mobilité pour tous. Il faudrait augmenter la fréquence des autobus. Cela a un coût mais toutes les 35 minutes ce n'est pas assez. Les fréquences ne sont donc pas suffisantes. Ensuite, je souhaite intervenir sur le Trait Vert et le CaminAdour. Malheureusement ils ne sont pas toujours accessibles. Enfin, les pistes cyclables dans la ville. Elles sont très dangereuses et le vélo n'est pas mis en valeur.

**Jean GLAVANY :** Vous avez raison, il faut développer le réseau de bus sur l'agglomération. Cela est délégué à une entreprise privée mais ce qu'il faut savoir, c'est que cela coûte cher d'augmenter les cadences et que à la sortie, il y a toujours quelqu'un qui paie et là ce sera le contribuable qui paiera le coût au travers de ces impôts. Ce qu'il faut aussi savoir c'est que la recette des transports urbains est de 17%. Alors, la question que l'on peut se poser c'est : faut-il rendre gratuits les transports ? C'est une réflexion commune à avoir. Ensuite, le PDU vise à limiter la place de la voiture et à mettre en œuvre une politique de modes doux. Il faut plus de lignes et plus de cadences. Il faut prendre des décisions dissuasives. A Tarbes, ce sont des voies cyclables et non des pistes. Les enquêtes sur le PDU montrent que les gens souhaitent que le deux-roues revienne massivement dans la ville. Enfin, sur le Trait Vert, il est entretenu, il y a une brigade qui est en permanence sur le terrain mais sur 80kms, ils ne peuvent pas tout faire en un jour.

**Mme Sylvie R :** Dans votre exposé, vous avez parlé de mobilité mais pas d'urbanisme. Quels sont vos projets en matière d'urbanisme ? Il y a un grand nombre de bâtiments abandonnés et il faut les remettre aussi en valeur car l'environnement, c'est aussi le cadre de vie.

**Mme Véronique H** : Je souhaite utiliser plus le vélo mais il manque des endroits pour laisser les vélos. Par exemple à la Gare SNCF il n'y a pas de parkings vélos sécurisés.

**M. Philippe B** : En matière d'urbanisme, il faut se donner l'ambition de construire tous les bâtiments en HQE (Haute Qualité Environnementale). Ensuite, sur le quartier de l'Arsenal, il faut inscrire sur ce quartier un processus de développement durable avec des navettes propres pour que les gens puissent se déplacer. L'eau également. Il faut un service public de l'eau car la gestion privée a des dérives.

**Mme Josette C** : La première phase du Grenelle de l'environnement a donné lieu à huit rapports de synthèse rendus par des groupes de travail composés d'associations environnementales, d'organisations syndicales, d'entreprises d'élus et de représentants de l'Etat. Ils ont été présentés le 27 septembre dernier par Monsieur le Ministre d'Etat et Madame la secrétaire d'Etat chargés de l'Ecologie. Il en est ressorti que l'ensemble des participants est d'accord pour considérer que seule l'action au niveau local (quartier, ville, agglomération) permettra de changer les comportements en profondeur.

En ce qui concerne la circulation à Tarbes, je souhaiterais que les futurs élus s'engagent à se comporter de façon citoyenne et respectueuse de l'environnement. Je m'explique, j'habite le quartier de la Gespe où réside le 1<sup>er</sup> Adjoint de M. Le Maire de Tarbes et lorsque je suis en vélo et que je le croise avec son énorme 4X4 qui sillonne quotidiennement la ville. Je me dis que face à ces engins le cycliste se sent fragile et décalé. Alors que l'on mérite le respect dans tous les sens du terme puisque nos mollets avec un développement durable produisent de l'énergie parfaitement renouvelable et qui ne nécessite pas d'être transportée.

En ce qui concerne l'Agenda 21 régional qui est de part ses fondements un exercice démocratique exemplaire puisqu'il est également l'émergence d'une confrontation d'idées et de points de vues de tous les partenaires acteurs : élus, partenaires socio économiques, chercheurs, responsables associatifs et membres de la société civile qui ont échangé sur les perspectives d'avenir d'une part mais qui demandent d'autre part aux élus de rendre compte, qu'ils dialoguent et se confrontent avec les citoyens pour que les politiques soient en phase avec les réalités du terrain.

En ce qui concerne la Région Midi-Pyrénées, elle est la première en France à donner l'exemple en s'équipant d'une centrale solaire. 3000m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques viennent d'être installés à l'hôtel de Région.

Dans ce contexte et dans le cadre du contrat de projets Etat-Région 2007-2013 qui prévoit notamment grâce à l'aide de fonds européens (FEDER) des mesures d'accompagnement eco-responsables comme aide à la réhabilitation des logements anciens afin de les rendre moins gourmands en énergie, installation de chauffe-eau solaires par exemple ou pour les bâtiments neufs en développant la qualité de logement économe. Ces mesures sont aussi prévues pour les déplacements urbains et les moyens de transport notamment en donnant une place prépondérante au vélo. Quels sont pour Tarbes et son agglomération les ou les programmes qui pourraient être ainsi accompagnés.

En outre, il y a un domaine vital qui ne doit pas être exclu de la réflexion il s'agit de la gestion de l'eau. Pourquoi à Tarbes comme à Dijon, Limoges ou Clermont Ferrand par exemple, n'aurions nous pas un service public de l'eau.

Je conclus en précisant que des élus responsables qui placeront l'humain au centre de leurs préoccupations et qui concilieront les questions environnementales, sociales et le développement économique, inciteront les citoyens à être respectueux et solidaires. De même que l'éternel clivage entre environnement et activité industrielle pourrait être ainsi reconsidéré.

Alors, à quand une société idéale à Tarbes ?

**Henri Lourdou** : Madame, vous venez de donner la définition idéale de ce qu'est un Agenda 21.

**M. Latger** : Je vais prendre l'exemple d'un pays lointain, la Chine où la voiture prend de plus en plus de place mais où le vélo reste roi. Sur le remplacement des voitures en centre ville, il ne suffit pas de mettre plus de bus. Il faut aussi avoir une politique sur les énergies propres. Mais il faut aussi être plus ambitieux. Un tramway sur Tarbes, pourquoi pas en utilisant les voies ferrées existantes. Il y a aussi des études sur la miniaturisation des équipements.

**Brigitte Donadille** : Est-ce qu'une opération « vélib » Tarbes coûterait cher ?

**Jean Glavany** : Je vais profiter de cette question pour mettre les choses au clair. Il y a une opération tarbo-tarbaïse qui se monte avec l'achat de vélos à la va-vite sur Marcadieu alors que nous, nous souhaitons par le PDU, mettre des vélos et des stations vélos sur toute l'agglomération mais avant toute chose, il faut d'abord sécuriser les réseaux routiers car faire cela aujourd'hui, sans aménager, est dangereux pour les cyclistes. Cela aura un coût important mais nous voulons mettre en place un syndicat mixte sur Tarbes-Ossun-Lourdes pour réduire ces coûts et que le contribuable paie moins.

**M. Julien G** : Je voudrais réagir sur l'environnement visuel. On a vu sur Tarbes un envahissement anarchique des panneaux publicitaires. Ne pourrait-on pas envisager un schéma global d'aménagement pour les panneaux de pub. Il faut cesser ce massacre et redonner une image meilleure à la ville.

**Henri Lourdou** : Il faut penser différemment. Par exemple sur la place des hypermarchés à la périphérie des villes.

**Mme Jacqueline A** : Il faudrait à Tarbes, penser à de l'hippomobile car Tarbes est la ville du cheval. Et sur le biogaz et l'utilisation des déchets comme énergie, il faut penser à la méthanisation.

**Mme Marie-Hélène** : Le développement durable ce n'est pas forcément austère. Il serait intéressant dans les écoles et les centres de loisirs d'avoir une politique d'éducation à l'environnement.

**Mme Arlette D** : Il faut interdire les zones commerciales périphériques.

**M. Patrick C** : Qu'est ce que vous comptez faire sur la propreté de l'Adour car il y a des déchets sur les berges des deux cotés et ce n'est pas très esthétique et hygiénique.

**Henri Lourdou** : La loi sur l'eau porte comme obligation de remettre les bords des rivières en bon état. Sur l'Adour, cela se met tout juste en place. Pour autant, le constat, c'est que dans nos départements, on a tellement l'impression que l'eau est abondante que l'on n'y fait pas forcément attention.

**Mme Christine C** : Quelle est la place qui sera donnée à l'environnement dans le futur conseil municipal de Gauche ?

**Henri Lourdou** : Nous ne sommes pas aujourd'hui en train de distribuer des places et de définir un organigramme. Nous concertons, écoutons les tarbaises et les tarbais pour faire avec eux un programme collectif et nous verrons après.

**M. Julien G** : Il y a aujourd'hui un projet sur GIAT. Le site est pollué et on ne propose qu'une dépollution naturelle. Cela ne va pas assez loin quand on sait que l'on veut y faire des logements, mettre des associations. La municipalité actuelle s'est précipitée pour acheter le site

**M. Jean-François H** : La ville de Tarbes doit montrer l'exemple en matière d'environnement et de développement durable. La question de la filière bois énergie n'émerge pas et la collectivité peut montrer l'exemple qui se conjugue avec la manière de faire une politique solidaire.

**José Cubéro** : Sur le site du GIAT, le CESAT (Conseil économique et social de l'agglomération tarbaise) s'est autosaisie de cette question et nous travaillons sur le sujet car un projet d'ensemble, concerté, aurait été plus judicieux. Sur la dépollution du site de GIAT, la question est est-ce que la municipalité devait acheter le site sans être dépollué par l'Etat. A cette question, je réponds NON ! Le devoir du propriétaire était de pratiquer une dépollution en profondeur avant de vendre.

**M. André B** : Les années futures seront très dures en matière d'énergie et la ville de Tarbes, faite de quartiers pavillonnaires construits il y a 20 ou 30 ans devra se transformer sur ce plan là. La ville doit donc orienter, conseiller, être pilote en la matière. Sur l'isolation, des villes font faire des survols pour des analyses thermiques au sujet de la déperdition de la chaleur pour ensuite aider leurs habitants à mieux gérer l'énergie. Nous devrions penser à cela.

**Mme Annie G** : Une question sur le PDU. Qu'est-il prévu sur l'implantation d'une gare routière ou intermodale car aujourd'hui, elle se trouve dans une zone très piétonne ? Autre question, le Grand Tarbes peut-il aussi acheter des terrains pour faire des parkings sur la couronne de l'agglomération afin de limiter la place de la voiture en centre ville et développer les transports collectifs ?

**M. Fabien R** : Sur les bus, le dimanche il n'y a pas de rotations de bus. Les gens qui n'ont pas de moyens de locomotion restent chez eux et les étudiants qui veulent

rentrer sur le pôle universitaire se retrouvent obligés de partir à pied avec leurs valises.

### **Conclusion de Jean GLAVANY :**

- Sur la question du dimanche pour les transports, je répondrai que le Grand Tarbes est un employeur qui laisse à ses salariés un congé le dimanche.

- Sur l'Agenda 21, la démarche engagée sur l'agglomération doit s'étendre à Tarbes qui doit y prendre toute sa place.

- Sur le PDU, il y a un grand projet de gare multimodale, qui est très coûteux, mais il faut que l'Etat nous accompagne pour réaliser ce projet. Nous y travaillons.

- Sur les 4 Zones d'Activités aux entrées de l'agglomération, nous envisageons de faire des parkings relais pour que les habitants laissent leurs voitures et continuent en transports urbains.

- Sur les déchets, le syndicat mixte (SYMAT) travaille à l'élimination des déchets et un projet de méthanisation va voir le jour avant la fin de l'année sur l'agglomération. Nous en parlerons bientôt.

- Sur l'eau, Tarbes est une ville d'eau. Tarbes avait un très grand nombre de canaux dans son histoire et il faudrait en retrouver la trace car l'eau est une animation de la cité.

- Sur GIAT, je veux dire ici qu'il n'y a pas de projet GIAT. C'est un bazar pas un projet car il y a tellement de projets que le projet global n'existe pas. Tout reste à faire au-delà des opérations publicitaires et la Mairie en achetant seule le site de GIAT par une opération politicienne va en faire porter le coût aux tarbais. Sur la dépollution, cela incombe à l'Etat. Enfin, ce site pourrait être un site pilote HQE (Haute Qualité Environnementale). Nous devons être exemplaire pour donner aux tarbaises et aux tarbais envie d'investir dans les nouvelles énergies. Cela passe aussi par des aides à l'innovation et de soutien aux personnes qui investissent dans le développement des énergies nouvelles.

- Sur l'amas de publicité et de panneaux, je veux dire que quand on veut aménager sans pub, on peut. Sur la RN 21, le Grand Tarbes a aménagé la rocade de l'hôpital sans panneaux publicitaires et en faisant de vraies pistes cyclables et non pas des bandes.

- Sur l'énergie, il faut être exemplaire. La Maison des Arts Martiaux réalisée dernièrement par l'agglomération est un exemple. Toit végétalisé, récupération des eaux de pluie, énergies nouvelles, il faut tendre vers le HQE.

Enfin, oui, l'environnement cela coûte cher. Mais comme le disait Abraham Lincoln :  
**« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance ».**